Numéro: DIR24-208

Date: 29 novembre 2024



## GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

## DIRECTOIRE

## **DECISION**

OBJET: Concession de service pour l'exploitation des installations de service ferroviaire GRILL, PALOMA, BMS – Approbation des tarifs pour l'année 2025

Vu:

- l'article IV.1.3 de la concession en date du 23 décembre 2020 entre la Société NORMANDIE RAIL SERVICES (NRS) et le Grand Port Maritime du Havre, relatif à l'exploitation des installations de service ferroviaire GRILL, PALOMA, BMS;
- le courrier du 4 novembre 2024 de la Société NORMANDIE RAIL SERVICES (NRS) transmettant le projet de grille tarifaire pour l'année 2025 ;
- l'affichage de la proposition tarifaire pendant 15 jours à compter du 7 novembre 2024, constaté par Huissier de Justice ;
- la note de la direction territoriale du Havre en date du 26 novembre 2024 ;
- le projet de grille tarifaire

Le directoire approuve le projet de grille tarifaire pour la concession de service pour l'exploitation des installations de service ferroviaire GRILL, PALOMA, BMS applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

<u>Christophe BERTHELIN</u>, Président du Directoire par

intérim

Krishnaraj DANARADJOU

Dominique RITZ

Antoine BERBAIN

P.J.: 1

Acte de nature réglementaire publié dans le registre mis à disposition du public